

1.6 Créateurs d'entreprises

Selon l'**enquête Sine** auprès des créateurs d'entreprises classiques (cohorte 2014, hors **auto-entrepreneurs**), ces derniers sont principalement des salariés du privé (32 %) et des chômeurs (27 %). Pour les générations précédentes (2006 et 2010), les chômeurs étaient les plus nombreux. La création sous forme de sociétés (61 % des créations hors auto-entrepreneurs) est d'abord le fait des salariés du privé (34 %) puis des chômeurs (23 %). Lorsque la création se fait sous forme d'entreprise individuelle (39 % des créations hors auto-entrepreneurs), les chômeurs sont plus nombreux (32 %) que les salariés du privé (30 %).

En 2014, 53 % des créateurs (hors auto-entrepreneurs) ont eu besoin de moins de 8 000 euros pour démarrer leur activité, parmi eux 29 % ont investi moins de 2 000 euros. Ces proportions n'étaient que de 44 % et 19 % en 2010. La part des projets avec plus de 160 000 euros de capital investis au départ est stable entre 2010 et 2014 et représente 7 % de l'ensemble des créations d'entreprises, 9 % des créations pour les sociétés et 3 % des créations pour les entreprises individuelles.

Le montant des investissements initiaux nécessaires à la création d'entreprise est le plus élevé dans l'hôtellerie-restauration : 37 % des projets dans ce secteur ont nécessité plus de 40 000 euros d'apport initial. Les créations dans les secteurs des transports et de l'entreposage, des activités financières et d'assurance ainsi que dans le commerce mobilisent souvent des capitaux importants au démarrage. Plus d'un quart des créations dans ces secteurs ont été réalisées avec plus de 40 000 euros d'investissement initial. À l'inverse, dans la construction, les activités de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, l'informatique et la communication, ainsi que dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques et de soutien, les moyens

nécessaires pour démarrer sont généralement plus modestes : entre 10 % et 15 % des projets ont démarré avec plus de 40 000 euros.

Selon l'enquête Sine auprès des auto-entrepreneurs, trois auto-entrepreneurs sur cinq immatriculés au premier semestre 2014 ont débuté une activité avant la fin de l'année civile. Parmi eux, 54 % en ont fait leur activité principale. Pour les créations sous le régime d'auto-entrepreneur en activité principale, les chômeurs sont de loin la catégorie la plus représentée (42 %), devant les salariés du secteur privé (24 %) et les personnes sans activité professionnelle (18 %). Pour celles en activité de complément, les créateurs sont pour plus de la moitié des salariés du privé (52 %), loin devant les chômeurs (14 %), les salariés du public (12 %) et les personnes sans activité (12 %). Il ne s'agit pas dans ce cas d'un véritable projet entrepreneurial, mais plutôt d'une activité permettant de générer un complément de revenu en valorisant une compétence.

Cinq ans après leur création en 2010, 60 % des entreprises classiques sont pérennes, contre 52 % pour la génération 2006 et 53 % pour la génération 2002. Pour les sociétés, la pérennité est de 67 %, contre 50 % pour les entreprises individuelles. Cette proportion varie fortement selon le secteur d'activité. Plus des trois quarts des entreprises de la santé humaine et de l'action sociale sont pérennes (77 %), contre à peine plus de la moitié dans la construction (55 %) et le commerce (52 %).

Sous le régime de l'auto-entrepreneur, seules 62 % des immatriculations de 2010 ont donné lieu au démarrage d'une activité économique, d'où un taux de pérennité à cinq ans faible (23 %). Les auto-entrepreneurs du commerce ont la pérennité à cinq ans la plus faible (19 %). À l'inverse, la pérennité est la plus forte dans le secteur de la santé et de l'action sociale (46 %) ainsi que dans l'enseignement (35 %). ■

Définitions

Enquête Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) : permet de suivre une cohorte d'entreprises sur ses cinq premières années. Une nouvelle cohorte est interrogée tous les quatre ans, ce qui permet de caractériser le profil de ces entreprises et de leurs créateurs, ainsi que d'étudier leur pérennité. Cette cohorte comprend deux échantillons : un pour les créateurs d'entreprises classiques et un pour les auto-entrepreneurs (devenus micro-entrepreneurs fin 2014).

Auto-entrepreneur : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les créateurs d'entreprises : la frontière entre salariat et entrepreneuriat s'atténue », *Insee Première* n° 1701, juin 2018.
- « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 : cinq ans après, moins d'un quart sont encore actifs », *Insee Première* n° 1666, septembre 2017.
- « Les entreprises créées en 2010 : plus pérennes que celles créées en 2006, touchées par la crise », *Insee Première* n° 1639, mars 2017.

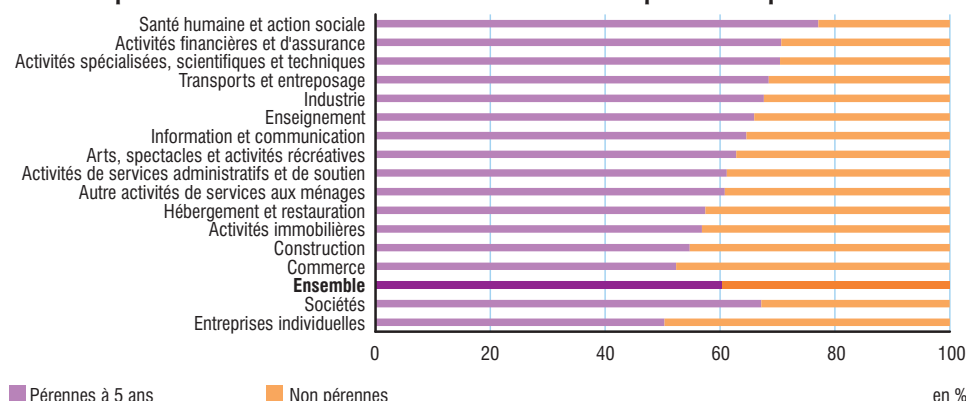
Créateurs d'entreprises 1.6

1. Créateurs d'entreprises selon leur situation professionnelle avant immatriculation en %

	Créations d'entreprises classiques au premier semestre 2014		Auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2014 ayant démarré une activité économique...	
	Sociétés	Entreprises individuelles (hors auto-entrepreneurs)	... principale	... de complément
Situation professionnelle avant l'immatriculation				
Indépendant ou à votre compte	19,5	11,0	5,8	2,7
Chef d'entreprise salarié, PDG	14,0	3,2	1,5	1,8
Agent de la fonction publique	1,6	7,0	2,3	11,7
Salarié du secteur privé	34,0	30,0	24,4	51,7
<i>dont intérimaires et intermittents</i>	1,9	4,1	5,5	6,6
Chômeur	23,0	32,0	41,7	13,7
Étudiant ou scolaire	2,1	6,8	6,6	6,6
Sans activité professionnelle	5,8	10,0	17,7	11,8
<i>dont retraités</i>	1,9	2,0	2,6	9,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles. Lecture : parmi les créateurs de sociétés au premier semestre 2014, 23,0 % ont déclaré être chômeurs juste avant la création. Source : Insee, enquête Auto-entrepreneurs 2014 et enquête Sine 2014.

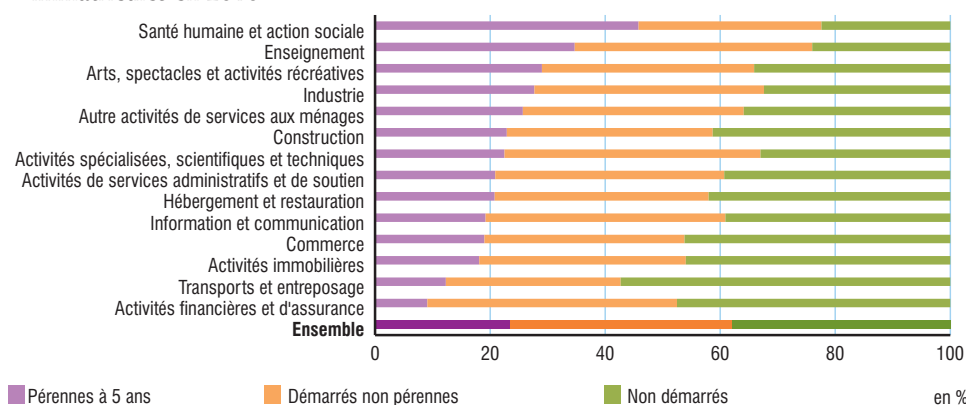
2. Taux de pérennité à 5 ans selon le secteur d'activité des entreprises classiques créées en 2010



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles. Lecture : 77,1 % des entreprises classiques immatriculées au cours du premier semestre 2010 dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale sont pérennes à 5 ans.

Source : Insee, enquête Sine 2010, interrogations 2010 et 2015.

3. Taux de démarrage et de pérennité à 5 ans selon le secteur d'activité des auto-entrepreneurs immatriculés en 2010



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles. Lecture : 77,6 % des auto-entrepreneurs immatriculés au cours du premier semestre 2010 dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale ont démarré une activité et 45,8 % sont pérennes à 5 ans.

Source : Insee, enquête auto-entrepreneurs 2010, interrogations 2010 et 2015.